



## Droit d une mere et maison d accueil

Par **munier**, le **26/10/2012** à **09:00**

Bonjour,

L'internat est sûrement payant ( je suppose ), mon ex ne compte pas dépenser un centime. je ne pourrais pas assurer tous les frais

si je décide de mettre ma fille en maison d'accueil, pourriez-vous m'indiquer les formalités, les avantages et les inconvénients de ce système. et pourriez-vous me retracts ?

merci